

DÉPARTEMENT

Pas-de-Calais

ARRONDISSEMENT

Fontenay-sur-Saône

CANTON

FRUGES

SÉANCE

ordinaire

OBJET :

SARL PAAC

EOLIEN Des

PAYS A PART

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

SOUS-PREFECTURE

L'an deux mille six-yeuf  
le samedi treize avril

à dix-huit heures

19 AVR. 2019

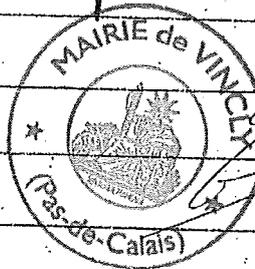
le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M<sup>me</sup> HENNEGUELLE FILLENE Edwige, Maire, en suite de convocation en date du lundi huit avril deux mille six-yeuf dont un exemplaire a été affiché à la fenêtre de la Mairie.

Étaient présents Madame FEVRIER DAILLIEZ Gisèle, HENNEGUELLE FILLENE Edwige (Maire) et Monsieur TAPPENNE Bruno, FINARD Jean-Jacques, ANANIE Pascal, DELPOATE Joël et LAINE Fabrice  
ABSENTS: Monsieur SERAPET Jacques, MEALOT Jean-Jacques et SANSOUCI Jean-Jacques  
M<sup>me</sup> FEVRIER DAILLIEZ Gisèle est plus Secrétaire.

La séance ouverte, Madame le Maire communique à l'Assemblée délibérante les documents qu'elle a reçus le rapportant au Parc Eolien du Pays à Part sur les Communes de FEBVIN-PALFART, FLÉCHIN et LAIRÈS et demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer à l'égard de ce projet.

L'Assemblée, à l'unanimité, émet un avis FAVORABLE pour ce projet secondant ainsi la position bienveillante des Communes précitées associées à ce projet. Accepté à l'unanimité et ont signé tous les membres présents. Fait à VINCLY le treize avril deux mille six-yeuf pour copie certifiée conforme au registre.

de Maire,  
Edwige HENNEGUELLE



Handwritten signature of Edwige Henneguelle.